

Condom Conseil municipal

Chacun doit balayer devant sa porte



Condom Conseil municipal

Un conseil municipal mardi soir dont la plus grande partie a été consacrée aux questions diverses . La propreté de la ville évoquée par Hélène Delpech avec les fientes de pigeons qui jonchent certaines rues à donné lieu à discussion entre l'opposition et le maire qui renvoyait la prolifération des colombidés a l'équipe municipale précédente. Il en appelait au civisme de la population afin de maintenir la propreté dans la ville : « chacun doit balayer devant sa porte » argumenta le premier magistrat. L'idée d'un pigeonnier fait son retour.

Le maire veut faire plier le SICTOM et invite l'opposition a jouer condomois

Sur le même thème de la propreté le ramassage des ordures ménagères en ville est lui aussi revenu sur le devant de la scène : container semi-enterrer et ramassage porte à porte se sont opposé : « Le Sictom a été condamné parle tribunal pour ne pas avoir respecté le ramassage porte à porte » expliquait le maire pour étayer sa volonté de revenir à l'ancien système de collecte. Un ramassage dont le coût devrait se traduire par « un doublement de la taxe sur les ordures ménagères prélevée par le SICTOM pour la moitié des condomois » notait Eric Lanxade pour l'opposition. Un coût que conteste Gérard Dubrac qui entend bien demander des comptes lors de la réunion prévue le 8 octobre à Mignaut-Tauzia. Le maire invitait aussi l'opposition à défendre les intérêts des condomois dans ce dossier.

Jouer Condom aussi sur les promenades.

Le dossier des promenades et du Centre Salvandy s'est lui aussi invité dans le débas. Eric Lanxde invitait le maire à « prendre le temps » et de « jouer Condom ». Un projet qui devra concilier la circulation des véhicules, le stationnement nécessaire pour faire vivre le centre-ville et une grande place laissée aux piétons. Une alchimie à trouver avec les bons dosages le premier magistrat souhaitant « s'inspirer de l'histoire de ce lieu ». Autre espace qui fait parti du projet : Salvandy. « La municipalité n'a pas les moyens de gérer seule le centre Salvandy ». La CCT étudie l'implantation de son siège social et de l'OTT « Un office de tourisme ne doit pas être au pied d'un bâtiment prestigieux. Il est là pour canaliser les gens. L'office de tourisme doit être sur un lieu de passage ».expliquait le maire Gérard Dubrac aussi président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Un rond-point route de Mézin

Le conseil a approuvé le projet d'aménagement d'un rond-point route de Mézin devant l'EHPAD de la Ténarèze. A été adopté la vente de l'ancien presbytère de la Bouquerie. Un convention d'objectif et de moyens a été votée avec la Boîte à Jouer et la Municipale Gymnique.